

PROJETS EN OPPORTUNITÉ

Réunion du GAL 20 décembre 2023

GAL VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE

Programmation des fonds européens 2023-2027

Fiche action 3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation			Enveloppe
1	PETR Vallée Dordogne Corrèzienne	PAT – Actions 2023-2024	15 526 €
2	Argentat-sur-Dordogne	Projet pédagogique au Jardin Communal	6 507 €
			<i>Restant* : 95 559 €</i>
Fiche action 6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature			Enveloppe
3	CC Xaintrie Val'Dordogne	Renouvellement de l'offre touristique des Tours de Merle	75 000 €
			<i>Restant* : 76 675 €</i>
Fiche action 7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés			Enveloppe
4	Commune de Collonges la Rouge	Salle Chronotopique	75 000 €
			<i>Restant* : 75 000 €</i>
Fiche action 8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur			Enveloppe
5	Comité dép. 19 – Jeu de Balle au Tambourin	Finales de la Coupe de France de Tambourin 2024	8 900 €
6	Association Domaine théâtral	Visites théâtralisées 2024	11 600 €
7	Commune d'Argentat-sur-Dordogne	Programme culturel à la salle des confluences	20 000 €
			<i>Restant* : 9 500 €</i>
Fiche action 9 Ingénierie territoriale			Enveloppe
9	PETR Vallée Dordogne Corrèzienne	PAT – Ingénierie 2023	16 800 €
			<i>Restant* : 333 200 €</i>

**restant si les projets sont sélectionnés lors de ce GAL*

FICHE-ACTION N°3 : Développer et promouvoir le système alimentaire local
de la production à la consommation

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Actions 2023-2024 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Localisation	Beaulieu sur Dordogne / GAL	Date de réalisation	2023/2024
Constat/Contexte	<p>Depuis novembre 2019, le PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne, en partenariat avec de nombreux acteurs de l'alimentation locale (des producteurs aux consommateurs) et institutionnels/financeurs, porte l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial. Un premier plan d'actions a été défini entre 2020 et 2022 pour engager cette émergence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier l'offre et la demande en produits locaux et bio, - initier l'élaboration d'un annuaire annuel des producteurs avec une première édition en 2022, - et expérimenter l'approvisionnement local et bio de 7 restaurants collectifs (6 cantines et un restaurant d'EHPAD). 		
Projet/ Actions concrètes	<p>Afin d'engager le nouveau plan d'actions 2023-2025 du PAT de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne, trois actions sont identifiées comme « prioritaires » à réaliser dès 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de supports de communication valorisant le PAT et les productions locales, dont la réédition sous format papier de l'annuaire des producteurs : « mon panier fermier ». - Après la première phase test avec 6 cantines scolaires, lancement d'un accompagnement global des cantines scolaires du territoire afin de développer leur approvisionnement local et bio et de constituer un réseau des agents de cuisine communaux (formations, ateliers, échanges entre pairs...), <p>[HORS DEMANDE DE SUBVENTION]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite aux résultats des études de l'offre et de la demande en produits locaux et bio, il est préconisé la création d'une plateforme logistique. L'investissement étant très important, une étude de faisabilité en amont est nécessaire. - Un diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire réalisé par un stagiaire. 		

Partenaire	Les producteurs partenaire de l'annuaire « mon panier fermier », les communes s'inscrivant dans l'accompagnement pour développement l'approvisionnement local. Un comité de pilotage est organisé réunissant des élus du territoire, des agriculteurs, chambres consulaires, le Département.
Innovation	Continuité d'une démarche avec le développement de certaine action, notamment l'accompagnement de la restauration collective pour le développement de l'approvisionnement en local.
Rayonnement géographique	Territoire du GAL
Pérennisation	Ces actions sont comprises dans une démarche à long terme avec le PAT.
Valorisation du territoire	L'annuaire permet de valoriser les producteurs locaux.
Impact économique	Impact économique positif pour les producteurs locaux avec l'annuaire mais aussi avec le développement de l'approvisionnement local des restaurations collectives.
Impact environnemental	Avec le développement de l'approvisionnement local et bio, l'impact environnement de la consommation alimentaire du territoire devrait diminuer.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Prestation accompagnement restauration collective	15 000 €	Fonds Européens	15 526 €	80 %
Support de communication	1 407 €			
Rédition annuaire « Mon Panier fermier »	3 000 €	Autofinancement	3 881 €	20 %
TOTAL	19 407 €	TOTAL	19 407 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Actions 2023-2024 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne
Caractère multisectoriel			
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0		F.A 3–Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux trois objectifs opérationnels.
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0		Les producteurs avec l'annuaire. Les restaurations collectives avec l'accompagnement.
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		Développement de l'accompagnement qui était uniquement une expérimentation en 2022.
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		Rayonnement GAL
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		Les différentes actions sont comprises dans une démarche à long terme avec le PAT.
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		Les producteurs locaux et leurs productions avec l'annuaire.
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Impact économique positif pour les producteurs locaux avec l'annuaire mais aussi avec le développement de l'approvisionnement local des restaurations collectives.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		Avec le développement de l'approvisionnement local et bio, l'impact environnemental de la consommation alimentaire du territoire devrait diminuer.
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnemental du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnemental du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnemental du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		17/30
Avis favorable		
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°3 : Développer et promouvoir le système alimentaire locale de la production à la consommation acteur

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Projet pédagogique au Jardin Communal		
Maître d'ouvrage	Argentat-sur-Dordogne		
Localisation	Argentat sur Dordogne	Date de réalisation	1 ^{er} semestre 2024
Constat/Contexte	<p>La Mairie d'Argentat-sur-Dordogne s'est dotée d'une parcelle d'un hectare afin de créer son propre jardin maraîcher dont l'un des objectifs est de fournir une partie des fruits et légumes à la cantine scolaire.</p> <p>Avec la création de ce jardin communal et l'emploi d'un maraîcher, la commune souhaite développer des actions pour y impliquer d'avantage les élèves des écoles publiques, en créant du lien avec les programmes scolaires, en contribuant à l'épanouissement et la construction de l'enfant à travers des notions environnementales, de santé mais avant tout de plaisir, de partage et d'apprentissage collectif et individuel.</p> <p>La commune souhaite sensibiliser les enfants des écoles à la consommation alimentaire « saine » (du jardin à l'assiette) en les impliquant dans les secrets du jardinage (semi, arrosage, plantation, récolte, désherbage...).</p> <p>Les objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la consommation alimentaire locale, du "jardin à l'assiette" - proposer un apprentissage sur la gestion d'un jardin, mais aussi des valeurs écologiques et environnementales. - développer l'épanouissement et la construction de l'enfant à travers des notions environnementales, de santé, de plaisir, de partage, d'apprentissage collectif et individuel. 		
Projet/ Actions concrètes	<p>C'est ainsi que la collectivité souhaite proposer aux enfants (200 enfants de 3 à 10 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ateliers au sein du jardin avec le maraîcher, - des animations par des intervenants professionnels une fois par mois (hormis saison hivernale), - des activités culinaires, manuelles ou encore artistiques au choix des enseignants en fonction de leur programme scolaire, deux fois par mois. 		

Partenaire	<p>Les écoles primaires.</p> <p>Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne pour l'intervention d'un maître-composteur.</p>
Innovation	<p>Actions complémentaire d'un projet lancé en 2022. Le projet dans sa globalité est innovant car inédit sur le territoire.</p>

Rayonnement géographique	Rayonnement communal
Pérennisation	Travail avec les écoles (éducation nationale). La communauté de commune Xaintrie Val'Dordogne mets à disposition un Maitre Composteur pour les interventions.
Valorisation du territoire	Production maraichère locale
Impact économique	
Impact environnemental	Sensibilisation des enfants (et indirectement des parents) sur la consommation bio et locale

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Matériel de jardinage	772 €	Fonds Européens	6 508 €	76 %
Mobiliers de jardin (tables, bancs, parasols)	2 202 €			
Transports (école – jardin)	1 080 €	Etat - Territoires Educatifs Ruraux	301 €	4 %
Intervenants (CPIE, FAL, Tête Bêche, etc.)	3 957 €			
Manifestation – Fête du Jardin	500 €	Autofinancement	1 702 €	20 %
TOTAL	8 511 €	TOTAL	8 511 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Projet pédagogique au Jardin Communal	Maître d'ouvrage	Argentat-sur-Dordogne
Caractère multisectoriel			F.A 3–Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux trois objectifs. F.A 4–Environnement/Paysage Le projet contribue à l'objectif opérationnel : Sensibiliser à la transition écologique.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			Travail avec les écoles (éducation nationale). La communauté de commune Xaintrie Val'Dordogne mets à disposition un Maitre Composteur pour les interventions.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0		
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			Rayonnement communal uniquement
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			La Commune emploi à temps plein un maraîcher et les actions pourront être reconduites sur années scolaires suivantes.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			La production locale du jardin communal.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique			
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3		
Impact environnemental (hors réglementation)			
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	L'objet premier du projet est de sensibiliser et éduquer les enfants qui aura un effet indirect sur les parents.	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1		
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2		
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3		
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		16 / 30	Avis favorable
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023			

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°6 : Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Renouvellement de l'offre touristique du site des Tours de Merle		
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne		
Localisation	Tours de Merle	Date de réalisation	2023-2026
Constat/Contexte	<p>La Collectivité souhaite faire des Tours de Merle un site phare en matière touristique et dans ses spécificités historiques, culturelles et naturelles. Cela nécessite de poser une ambition à 5 et 10 ans, et décliner les différents aspects (offres, fonction des espaces, interprétation, cheminements, ...) en priorisant les actions à accomplir dans le temps. Elle entend amorcer 3 années de renouvellement afin de propulser le site vers un nouveau palier de son développement.</p> <p>Un des enjeux pour les Tours de Merle est de franchir une nouvelle étape de développement et de se projeter en 2035 ; pour ce faire la Communauté de Communes mène actuellement des travaux de restauration d'espaces d'accueil et elle entend proposer un site renouvelé pour la saison 2024, avec un renouvellement de son offre de programmation et de médiation et du porté à connaissance.</p> <p>Ce renouvellement devra s'inscrire sur plusieurs années afin d'offrir une programmation cohérente, évolutive et contribuant à la fidélisation de certains publics</p> <p>Pour parvenir à ces objectifs de renouvellement de l'offre touristique, la Communauté de Communes s'appuie sur une ligne directrice : une combinaison « Patrimoines - Nature - Environnement » permettant de donner de la force et de la cohérence au projet et aux actions des Tours de Merle.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Renouvellement de la mise en tourisme du site des Tours de Merle par :</p> <ol style="list-style-type: none"> Renouvellement de l'offre de visite, destinées au grand public, aux groupes scolaires et aux groupes adultes. Des visites adaptées aux attentes des visiteurs, costumées et avec une place à l'échange et la découverte basée sur le jeu et sur la pédagogie autour des points forts du site, et d'expositions temporaire : Patrimoines, Nature, Environnement. Renouvellement de l'offre d'animations : requalification de l'offre en cœur de saison avec un cycle de nouvelles créations et de nouvelles offres. Une requalification de l'offre en périphérie de saison complétée de commandes événementielles en période de petites vacances et une offre étoffée pour les weekends de pont; création d'événementiels ponctuels en fonction des avancements de travaux sur site. Renouvellement de la Communication : création d'une nouvelle charte graphique basée sur une nouvelle identité de site / nouveau logo / nouveaux prints et nouvelles images avec et la création d'un nouveau site internet et d'identité visuelle réseaux sociaux. 		

Partenaire	
Innovation	Renouvellement du programme des animations et des visites.
Rayonnement géographique	Rayonnement supérieur au GAL
Pérennisation	Projet déjà existant qui souhaite se renouveler et se développer.
Valorisation du territoire	Valorisation d'un atout propre au territoire.
Impact économique	Augmentation du nombre de visiteurs
Impact environnemental	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Matériel pour les visites (costumes, etc.)	3 450 €	Fonds Européens	75 000 €	77 %
Application de médiation (visite audio)	7 000 €			
Création d'une série de spectacles (<i>Compagnie Le cercle d'escrime ancienne de Marly Le Roy</i>)	37 500 €			
Spectacles et évènements en haute saison	15 700 €	Autofinancement	22 950€	23 %
Spectacles et évènements en moyenne saison	12 000 €			
Communication (site internet, nouvelle identité graphique, film, etc.)	22 300 €			
TOTAL	97 950 €	TOTAL	97 950 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Renouvellement de l'offre touristique du site des Tours de Merle	Maître d'ouvrage	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne
Caractère multisectoriel			F.A 6 – Tourisme Le projet contribue à l'objectif : Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique. F.A 5 – Patrimoine Le projet contribue à l'objectif opérationnel : Favoriser l'appropriation des richesses locales et leurs transmission...
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			Travail avec l'Office de tourisme et un ensemble d'acteur dans un comité.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0		
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			Renouvellement de l'offre touristique apportant ainsi un changement à l'existant.
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			Le rayonnement des Tours de Merle est bien supérieur à celui du GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			Le renouvellement de l'offre permet de conforter et développer un projet déjà pérenne.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			Le projet valorise une ressource propre au territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Impact sur le territoire direct (pour les Tours de Merle) et indirecte sur les commerces et hébergements touristiques du territoire.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		19/30
Avis favorable		
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°7 : Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements
et d'espaces partagés

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Salle Chronotopique		
Maître d'ouvrage	Collonges-la-Rouge		
Localisation	Route du Marchadial Collonges-la-Rouge	Date de réalisation	2024/2025
Constat/Contexte	<p>Collonges-la-Rouge accueille des artistes et plus d'une dizaine d'associations actives dans le domaine de la culture, des arts et du patrimoine. La commune n'a présentement pas d'espace pour permettre l'accueil et le développement de ces entités. Aussi elle projette la construction d'un espace collectif chronotopique dont les utilisations seraient les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Espace culturel, permettant l'accueil d'artistes pour la création et l'exposition vente d'œuvres et des représentations de type danse, concerts, et aussi des conférences notamment pour les personnes âgées. Ainsi la Maison des Artisans et des Métiers d'Art MAMA chère à un peintre de Collonges verra un début de réalisation, ainsi qu'un salon des Métiers d'Art, reprenant la célèbre journée des arts du 15 aout. Aussi utilisée pour les répétitions et les locaux techniques (cas de mauvais temps) pour les théâtrales en été (actuellement sur propriété privée), sans oublier l'accueil des acteurs du monde du cinéma qui régulièrement viennent tourner à Collonges-la-Rouge. 2. Espace caritatif permettant l'organisation de ventes (croix rouge locale). 3. Espace de convivialité avec l'organisation de repas et dégustations au bénéfice des seniors de la commune, et de la population en général (utilisation de la grande salle et de l'auvent extérieur). 4. Espace de services pour les chasseurs de la commune (aménagement d'une chambre froide pour le stockage temporaire du gibier les weekends de chasse). 5. Espace de rencontre entre locaux et touristes : situé à côté de l'aire camping-car, l'espace collectif augmentera la fréquentation des événements organisés localement. Les campings caristes utiliseront une partie des équipements (toilettes PMR). 6. Espace éducatif pour permettre aux enfants de l'école de Collonges <ul style="list-style-type: none"> - d'atteindre à pied une grande salle pour préparer spectacles, réaliser le spectacle de fin d'année des 3 classes du RPI ; jusqu'alors impossible à Collonges. - de réaliser des exercices pratiques de motricité (jusqu'à présent utilisation du gymnase de Meyssac, aux horaires très chargés en temps scolaire - écoles et collège, nécessitant autobus. 7. Espace de congrès pour des séminaires d'entreprises : une demande existe pour l'organisation de réunions de travail (avec la possibilité de sous-groupes et d'ateliers dans les petites salles), combinant activités professionnelles et découverte du village. 		
Projet/ Actions concrètes	<p>La salle chronotopique serait composée de 3 salles (150m2 40 m2 et 30 m2) et de lieux de services (toilettes intérieures et extérieures, cuisine, terrasse, chambre froide). <i>Voir extrait du permis de construire.</i></p>		

Partenaire	Travail avec les associations pour prévoir les différents utilisations et ainsi la forme du projet.
Innovation	« <i>Création d'un équipement partagé</i> » ?
Rayonnement géographique	Au-delà du GAL avec les séminaires d'entreprises ainsi que les touristes.
Pérennisation	Par nature un tel investissement, une fois construit, peut être qualifié de pérenne même si à ce stade l'utilisation de celui-ci n'est que prévisionnelle.
Valorisation du territoire	Cet équipement doit notamment servir à accueillir des artistes locaux.
Impact économique	Indirect sur les commerçants et plus directement pour la commune avec les congrès et pour la Croix Rouge.
Impact environnemental	Le projet de construction prévoit une sobriété énergétique en utilisant une climatisation naturelle avec une ventilation et des caissons adiabatiques (principe fondé sur l'évaporation de l'eau). De plus, le bâtiment sera rafraîchi par une ceinture d'arbres et par la présence d'auvents pare soleil important.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Travaux	948 784 €	Fonds Européens	75 000 €	7 %
		Etat - DETR	175 000 €	17%
Maitrise d'œuvre	79 071 €	Département Corrèze	220 000 €	22 %
		Autofinancement	557 855 €	54 %
TOTAL	1 027 855 €	TOTAL	1 027 855 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Salle Chronotopique	Maître d'ouvrage	Collonges-la-Rouge
Caractère multisectoriel			
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0		F.A 7 – Equipements culturels Le projet contribue à 4 objectifs opérationnels sur 6.
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0		Prise en compte des demandes des associations de la commune.
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		Changement à l'existant en créant un tel équipement sur la commune inexistant à ce jour.
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		Cet équipement sera utilisé par les communes voisines ainsi que les habitants de l'ensemble du territoire notamment à travers les expositions notamment.
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		La construction d'un tel équipement est par nature pérenne.
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		La commune souhaite proposer des expositions d'artistes locaux.
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Indirect sur les commerçants et plus directement pour la commune avec les congrès et pour la Croix Rouge.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		Le projet de construction prévoit une sobriété énergétique en utilisant une climatisation naturelle avec une ventilation et des caissons adiabatiques (principe fondé sur l'évaporation de l'eau).
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		13/30
		Avis défavorable
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°8 : Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Finales de la coupe de France de Sport-Tambourin et "Semaine du Sport-Tambourin en vallée de la Dordogne Corrèzienne"		
Maître d'ouvrage	Comité Départemental 19 Jeu de balle au Tambourin		
Localisation	Monceaux-sur-Dordogne	Date de réalisation	Juillet 2024
Constat/Contexte	<p>Le Comité Corrèze de Sport-Tambourin s'est vu attribué par la fédération française l'organisation des finales masculines et féminines de la coupe de France de Sport-Tambourin en extérieur.</p> <p>En amont, le Comité organisera une "semaine du sport-tambourin en vallée de la Dordogne Corrèzienne", avec des animations sportives, culturelles et touristiques, avec accueil des équipes de France jeunes (et peut-être italiennes), pour un stage en Corrèze et des rencontres/échanges avec les jeunes locaux.</p> <p>Le sport-tambourin existe depuis 25 ans à Monceaux sur Dordogne et en Corrèze, ce sport compte 100 licenciés en Corrèze, et 2 clubs (Monceaux sur Dordogne et Argentat sur Dordogne) qui évoluent au niveau national.</p> <p>Cette organisation s'inscrit dans la mise en valeur du complexe sportif créé par la commune de Monceaux sur Dordogne en 2023 : site regroupant terrain de tambourin aux normes nationales et internationales, terrain de padel raquette, terrain de pétanque, city stade auquel la commune souhaite rajouter début 2024 un club-house et un second vestiaire.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Demi-finales et finales de la Coupe de France de Tambourin L'évènement sportif regroupera les 4 meilleures équipes masculines et les 4 meilleures équipes féminines de France, soit 8 équipes et environ 80 personnes (délégations et officiels) à accueillir. Organisations des demi-finales et finales sur un week-end.</p> <p>Semaine du Sport Tambourin Sur la semaine en amont des finales, le CD Corrèze va inviter les équipes de France jeunes et étrangères (ou des sélections régionales), afin de créer une animation globale sur toute la semaine, et des instants de rencontre et de partage avec les jeunes locaux. Des activités annexes (canoë, kayak, via ferrata, escalade, course d'orientation, visites, etc...) seront mise en œuvre par le CD Corrèze et ses partenaires locaux, dont le club Argentat Dordogne Canoë-Kayak. Par ailleurs, des animations gratuites seront organisées toute la semaine, au profit des touristes.</p> <p>Pour l'hébergement il est prévu de s'appuyer sur l'hébergement collectif des collègues d'Argentat et en complément les campings locaux. Un traiteur assurera la restauration du samedi soir (entre les demis et les finales) pour un repas et soirée gala.</p>		

Partenaire	Tambourin Club de Monceaux sur Dordogne (prestataire) Tambourin Club Argentat Convention ?
Innovation	Inédit sur le territoire
Rayonnement géographique	Rayonnement supérieur au GAL puisqu'il s'agit d'une coupe de France.
Pérennisation	Evènement éphémère mais qui doit permettre de consolider la pratique et l'attrait de ce sport.
Valorisation du territoire	La pratique est plus importante en Corrèze qu'ailleurs en France (hors région du sud), ainsi nous pouvons le considérer comme propre au territoire.
Impact économique	Indirectement avec les délégations, les équipes, etc.
Impact environnemental	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses TTC		Recettes		
Restauration et hébergements	9 000 €	Fonds Européens	8 900 €	43 %
Animations non sportive	1 000 €	Département Corrèze	3 000 €	15 %
Animation sportive (Club Tambourin)	3 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	3 000 €	15 %
Communication - création d'un film	2 000 €	CC Xaintrie Val'Dordogne	1 000 €	5 %
Dotations et lots (pour les équipes et les délégations)	2 500 €	Monceaux-sur-Dordogne	500 €	2 %
Matériels et divers	3 000 €	Autofinancement	4 100 €	20 %
TOTAL	20 500 €	TOTAL	20 500 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Finales de la coupe de France de Sport-Tambourin et "Semaine du Sport-Tambourin en vallée de la Dordogne Corrèzienne"	Maître d'ouvrage	Comité Départemental 19 Jeu de balle au Tambourin
Caractère multisectoriel			
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0		F.A 8 – Evènements culturels Le projet contribue à 2 objectifs opérationnels sur 6.
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0		Partenariat fort, avec une convention, entre le comité départemental, les deux clubs de tambourin et la commune.
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		Inédit sur le territoire
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		Rayonnement supérieur au GAL puisqu'il s'agit d'une coupe de France.
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		Evènement éphémère mais qui doit permettre de consolider la pratique et l'attrait de ce sport.
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		La pratique est plus importante en Corrèze qu'ailleurs en France (hors région du sud), ainsi nous pouvons considérer cette pratique comme propre au territoire et valoriser par cette manifestation.
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Indirectement avec les délégations, les équipes, etc.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		19/30
Avis favorable		
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°8 : Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Visites théâtralisées 2024		
Maître d'ouvrage	Association Le Domaine Théâtral		
Localisation	Beaulieu-sur-Dordogne, Curemonte et Meyssac	Date de réalisation	2024
Constat/Contexte	<p>Eléonore Dupraz, membre de la compagnie, est comédienne pour les visites théâtralisées d'Argentat sur Dordogne depuis 2021.</p> <p>En 2023, constatant le succès de ce type d'évènement, Chantal Bailly Allard et Eléonore Dupraz ont constitué une équipe pour proposer des visites théâtralisées à Beaulieu-sur-Dordogne. Il s'agissait de faire un "test" grandeur nature à moindre coût (prêts de costumes, organisation de l'ensemble sans aide logistique couteuse) pour mieux comprendre l'attendu.</p> <p>L'idée n'était pas de reproduire à l'identique ce qui existait déjà par ailleurs, mais d'y apporter la touche du Domaine Théâtral. La Compagnie souhaite proposer des visites théâtralisées mêlant spectacle vivant et visite guidée, l'objectif étant de valoriser le patrimoine (monuments, lieux et faits marquants de l'histoire de la ville) et d'apporter un soutien à la vie économique de la ville (café, restaurants, magasins) en touchant un public très éclectique (adultes et enfants, touristes et locaux).</p> <p>Suite au succès de cette expérience à Beaulieu sur Dordogne réalisée en partenariat avec l'Office du tourisme vallée de la Dordogne, la compagnie a décidé pour 2024 d'étendre le nombre de villages dans lesquels seront proposées ces manifestations.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Pour l'année 2024, 6 représentations sont envisagées à Beaulieu-sur-Dordogne. Le texte et la mise en scène étant déjà écrit, le coût correspond aux frais de représentations.</p> <p>Deux nouvelles communes sont envisagées pour 2024, Curemonte et Meyssac, choisies pour leurs intérêts historiques et pour les possibilités de développement, notamment touristique, que permettraient un tel évènement. Deux représentations sont envisagées dans chacune de ces communes. Un texte et une mise en scène inédite sont prévus pour chaque ville.</p> <p>La compagnie du Domaine Théâtral veut proposer des visites théâtralisées conçues sur mesure pour les communes sollicitées et en lien avec le tissu local (associations, commerçants, entreprises, ...), pour cela des réunions sont organisées afin de définir un « canevas » pour ces visites.</p> <p>Une fois ces premières lignes dessinées, la guide conférencière de l'office du tourisme et la dramaturge de la compagnie travaillent ensemble à l'écriture de la visite, en parallèle, le musicien composera des morceaux en cohérence avec les périodes historiques représentées. L'objectif est de créer un évènement original, qui plaise aux familles, qui soit pertinent et instructif, qui mette en valeur le patrimoine local (connu et méconnu) et qui, nous l'espérons, permette d'entrevoir l'histoire sous un prisme ludique et agréable.</p> <p>Lorsque le texte sera écrit, il s'agira alors de trouver les costumes adéquats en fonction des personnages et des époques représentées, et les accessoires le cas échéant. Puis</p>		

	<p>commencera le travail de répétitions, avec les professionnels (musicien et comédienne), et les amateurs (élèves du cours de théâtre de la compagnie).</p> <p>La communication et la billetterie de l'évènement seront gérées par l'office du tourisme.</p>
--	---

Partenaire	Office de tourisme (participation de la guide conférencière, participation à la communication et gestion de la billetterie)
Innovation	Développement d'une première édition « test » sur Beaulieu en 2023 et d'une reproduction des visites théâtralisées à Argentat-sur-Dordogne avec 2 nouvelles communes.
Rayonnement géographique	Rayonnement local sur Midi Corrèzien mais aussi plus large avec les touristes.
Pérennisation	Il s'agit ici du développement (augmentation des moyens et des animations) d'une action.
Valorisation du territoire	Valorisation du patrimoine local des communes « visités ».
Impact économique	Impact indirect sur les commerçants. Les visites se font en soirée, donnant l'occasion aux spectateurs de consommer avant ou après.
Impact environnemental	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses TTC		Recettes		
Frais d'écriture	5 000 €	Fonds Européens	11 600 €	63 %
Frais salariaux (musicien et comédien)	6 000 €	Département Corrèze	2 500 €	14 %
Costumes et décors	3 500 €	Commune de Meyssac	200 €	1 %
Droits d'auteurs	1 000 €	Commune de Curemonte	200 €	1 %
Matériels éclairages, défraiements et organisation	2 890 €	Autofinancement	3 890 €	21 %
TOTAL	18 390 €	TOTAL	18 390 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Visites théâtralisées 2024	Maître d'ouvrage	Association Le Domaine Théâtral
Caractère multisectoriel		F.A 8 – Evènements culturels	
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	Le projet contribue à 3 objectifs opérationnels sur 6.	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	F.A 6 – Tourisme :	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4	Le projet contribue à l'objectif Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique en adéquation avec les besoins des visiteurs.	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	Office de tourisme (participation de la guide conférencière, participation à la communication et gestion de la billetterie)	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant		Développement d'une première édition « test » sur Beaulieu en 2023 et d'une reproduction des visites théâtralisées à Argentat-sur-Dordogne avec 2 nouvelles communes.	
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique		Rayonnement local sur Midi Corrèzien mais aussi plus large avec les touristes.	
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation		Il s'agit ici du développement (augmentation des moyens et des animations) d'une action.	
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire		Valorisation du patrimoine local des communes « visités ».	
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Impact indirect sur les commerçants. Les visites se font en soirée, donnant l'occasion aux spectateurs de consommer avant ou après.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		19/30
Avis favorable		
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°8 : Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Programmation culturelle 2024 - Salle Les Confluences		
Maître d'ouvrage	Argentat-sur-Dordogne		
Localisation	Place Joseph Faure Argentat sur Dordogne	Date de réalisation	2024
Constat/Contexte	<p>La commune d'Argentat dispose d'une salle de spectacle sous exploitée (300 places assises, 700 places debout) et souhaite proposer des spectacles de qualité, prioritairement d'artistes locaux, à un tarif abordable pour tous (tarif famille, forfait annuel...).</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'offre culturelle sur la commune et au-delà : attirer une population extérieure au territoire et maintenir la population locale. - Pratiquer des tarifs abordables pour un accès pour tous à la culture. - Mise en avant d'artistes locaux et éclectiques. - Impliquer les associations locales et les établissements scolaires dans le projet (exemple : 1 spectacle en journée pour les écoles et 1 le soir, découverte de l'envers du décor d'un spectacle...). - La venue du public lors des spectacles dynamisera le commerce local (restaurant, bar, ...). - Souhait de produire un artiste de renommée nationale une fois par an, afin d'attirer une population extérieure à notre territoire, afin de faire connaître la commune, son patrimoine et ses commerces. - Mise en place d'un questionnaire pour mieux connaître les attentes du public (provenance, consommation sur place, etc.) <p>Ce projet se veut pérenne et souhaite s'ouvrir à d'autres initiatives en sensibilisant, entre autres, les scolaires avec la proposition d'ateliers en amont de certains spectacles. (Musique, écriture de chant, découverte des coulisses d'un spectacle...). A l'avenir, il pourrait être prévu d'accueillir des artistes en résidence.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>La commune veut proposer 8 spectacles annuels hors saison estivale (de janvier à avril inclus et de septembre à décembre inclus), soit une fois par mois.</p> <p>L'implication des associations locales sera essentielle dans le choix de l'offre de programmation, mais aussi pour leur présence le jour J (buvette, restauration...).</p> <p>Plusieurs étapes seront mises en œuvre afin de pouvoir réaliser ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un comité décisionnel (associations, élus, parents d'élèves...) pour définir le choix des artistes, le tarif, ... - Création d'une régie billetterie (encaissement recettes) - Communication (réalisation, impression des supports de communication, distribution...) - Coordination technique (podium, chaises...) 		

Partenaire	Comité décisionnaire : associations, élus, scolaires, commerçants, médias, etc.
Innovation	Changement à l'existant avec une programmation hors saison estivale.
Rayonnement géographique	Territoire du GAL
Pérennisation	La pérennisation est l'un des objectifs du projet, mais il s'agit essentiellement à ce stade d'une programmation annuelle.
Valorisation du territoire	Objectifs d'inviter des artistes locaux.
Impact économique	Indirect sur les commerçants mais aussi pour les associations présentes le jour-j pour la buvette et la restauration.
Impact environnemental	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais artistiques	17 600 €	Fonds Européens	20 000 €	80 %
Frais technique	1 700 €			
Restauration / Hébergement	1 000 €	Autofinancement	5 000 €	20 %
Communication	1 025 €			
Agents de sécurité	1 500 €			
Droits d'auteurs et divers	2 175 €			
TOTAL	25 000 €	TOTAL	25 000 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Programmation culturelle 2024 - Salle Les Confluences	Maître d'ouvrage	Argentat-sur-Dordogne
Caractère multisectoriel			
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0		F.A 8 – Evènements culturels Le projet contribue à 5 objectifs opérationnels sur 6.
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0		Comité décisionnaire : associations, élus, scolaires, commerçants, médias, etc.
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0		Changement à l'existant avec une programmation hors saison estivale.
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0		Spectateurs en provenance de tout le territoire du GAL.
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0		La pérennisation est l'un des objectifs du projet, mais il s'agit essentiellement à ce stade d'une programmation annuelle.
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0		Objectifs d'inviter des artistes locaux.
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Indirect sur les commerçants mais aussi pour les associations présentes le jour-j pour la buvette et la restauration.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé	/30	Avis réservé
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°9 : Ingénierie territoriale

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Ingénierie 2023 du Projet Alimentaire Territorial de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Maître d'ouvrage	PÉTR Vallée de la Dordogne Corrèzienne		
Localisation	Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Date de réalisation	2023
Constat/Contexte	<p>Depuis novembre 2019 et l'ouverture d'un poste de chargé de mission Agriculture à mi-temps, puis à temps-plein à partir de novembre 2020, au sein du PÉTR, la mobilisation des élus et des acteurs de l'alimentation locale a fait naître une réelle volonté d'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial en Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Afin d'engager cette émergence, plusieurs enjeux ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et valoriser le système alimentaire local • Promouvoir et valoriser une agriculture durable et de proximité • Préserver le patrimoine culinaire et les savoir-faire locaux • Favoriser un accès à une alimentation saine <p>Le plan d'action co-construit avec les élus, les partenaires de la démarche et les financeurs vise à favoriser l'émergence de la démarche et surtout à mobiliser rapidement les acteurs de l'alimentation locale (des producteurs aux consommateurs). Les actions envisagées sont de trois types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions d'études afin de compléter le diagnostic et d'analyser des projets de filières identifiés ; - des actions de mise en réseau pour fédérer les acteurs concernés et faire émerger une ambition commune ; - et des actions de valorisation du projet afin de promouvoir le système alimentaire local. 		
Projet/ Actions concrètes	<p>Pour l'année 2023, il est proposé de prolonger le soutien accordé à la démarche d'émergence du PAT, et plus particulièrement à son animation.</p> <p>Missions principales du chargé de missions : compléter le diagnostic alimentaire territorial, mettre en œuvre un plan d'action suivant la stratégie retenue, animer la démarche et accompagner les porteurs de projets.</p> <p>Recrutement d'un stagiaire pour réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire.</p>		

Partenaire	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.
Innovation	Complément à l'existant : étude sur la précarité alimentaire réalisé.
Rayonnement géographique	Le chargé de mission agriculture travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.
Pérennisation	Le PAT est une démarche lancée en 2019, il y a 4 ans, dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.
Valorisation du territoire	L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec notamment l'annuaire « Mon panier fermier ».
Impact économique	Impact économique positif pour les producteurs locaux avec l'annuaire mais aussi avec le développement de l'approvisionnement local des restaurations collectives.
Impact environnemental	Avec le développement de l'approvisionnement local et bio, l'impact environnement de la consommation alimentaire du territoire devrait diminuer.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux (chargé de mission et stagiaire)	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	15 200 €	38 %
		Fonds Européens	16 800 €	42 %
		Autofinancement	8 000 €	20 %
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 20 décembre 2023

Intitulé du projet	Ingénierie 2023 du Projet Alimentaire Territorial de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Maître d'ouvrage	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne
Caractère multisectoriel			
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	F.A 9 – Ingénierie territoriale Le projet contribue à 4 objectifs opérationnels sur 4.	F.A 3–Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche action.
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2		
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de plusieurs fiches action.	4		
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/environnement ; patrimoine/tourisme ; culture)	6		
Caractère partenarial			
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2		
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4		
Caractère innovant			
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	Complément à l'existant : étude sur la précarité alimentaire réalisée.	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2		
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4		
Rayonnement géographique			
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	Le chargé de mission agriculture travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2		
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4		
Pérennisation			
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	Le PAT est une démarche lancée en 2019, il y a 4 ans, dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2		
La pérennisation du projet est certaine.	3		
Valorisation du territoire			
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec notamment l'annuaire « Mon panier fermier ».	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2		
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3		

Impact économique		Impact économique positif pour les producteurs locaux avec l'annuaire mais aussi avec le développement de l'approvisionnement local des restaurations collectives.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		19/30
Avis favorable		
Avis du GAL lors de la réunion du 20/12/2023		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	